

Résumé Kfé 13 – Quelles semences et variétés pour une filière bio cohérente de la graine à l'assiette ?

25 mars 2024

Questions des participants et réponses

Intervenant : Mathieu Conseil, responsable de production à AGROSEMENS, maison semencière militante, familiale et indépendante, spécialisée dans les semences maraîchères certifiées 100 % biologiques, bio-dynamiques et bio cohérentes de haute qualité professionnelle.

Les variétés qui sont créées dans une optique conventionnelle sont-elles également multipliées et produites en bio ou bien sont-elles différentes ?

Depuis que la production agricole bio se développe, les semenciers dits conventionnels ou traditionnels ne font que la dernière génération ou les 2 dernières générations de multiplication en bio. Donc toute la phase de sélection au préalable se fait dans un contexte conventionnel avec une prise en compte un peu plus importante, ces dernières années, de questions liées à l'agro écologie, la réduction des intrants, etc. Ça répond aussi à une demande des acteurs des filières bio de disposer de variétés « modernes », performantes et répondant aux mêmes standards qu'en conventionnel. Il n'y a pas encore ou très peu de sélection en bio sur les potagères.

Peut-être que l'évolution réglementaire et le développement de la réglementation sur le matériel hétérogène biologique ou la possibilité d'inscrire des variétés biologiques, et donc de la sélection en bio qui en découlerait, permettra d'ouvrir la porte à des nouveaux travaux de sélection en bio. Mais pour l'instant on n'y est pas encore.

Vous parliez de triple certifications, en particulier celle de Demeter, est-ce une demande d'acheteurs ou bien de votre propre initiative ?

Développer ces variétés sous ce cahier des charges fait partie de notre vision et qui est partagée par un certain nombre d'agriculteurs avec lesquels on travaille. Cela répond aussi à une petite demande. Donc ce n'est pas un très gros marché par contre c'est un moyen de se différencier et de communiquer sur notre vision de l'AB ou de l'évolution qu'on aimerait de l'agriculture.

Comment vois-tu l'évolution des variétés proposées dans un contexte de changement climatique avec une tolérance à la sécheresse ou une résilience aux aléas climatiques? Existe-t-il des réseaux de sélection participatif paysan dans le réseau AGROSEMENS ?

Dans mon travail au quotidien, qui est de placer des contrats de multiplication chez les agriculteurs, il est de plus en plus difficile de placer un certain nombre d'espèces dans le sud en raison des sécheresses et des restrictions d'eau qui sont très précoces, pour des producteurs du Sud-Est par exemple. Donc il est compliqué de faire produire certaines semences dans ces régions-là.

Aussi, il y a des problématiques de ravageurs qui n'étaient pas présents dans certaines régions et qui deviennent vraiment très problématiques. Par exemple des ravageurs qu'on trouve sur des crucifères qui n'y étaient pas il y a quelques années et qu'on voit désormais beaucoup plus ces derniers temps. Donc les producteurs refusent de multiplier certaines crucifères dans ces régions-là parce qu'il y a trop de pression.

Notre évolution est de remonter un petit peu plus vers le nord pour réduire ces risques mais ce n'est pas forcément une solution durable parce que, si le climat continue à évoluer tel qu'il évolue, les ravageurs vont monter quelques kilomètres par an donc on va gagner un peu de temps mais ça ne suffira pas.

Pour ce qui est du lien avec les réseaux d'agriculteurs pour de la sélection, il n'y a pas forcément de lien très formel aujourd'hui mais on a des contacts avec soit des agriculteurs qui sont impliqués dans des groupements locaux et qui font un petit peu de sélection, soit avec des agriculteurs qui maintiennent de manière historique des variétés locales et qui nous proposent de les mettre sur le marché. Ces liens-là existent et si i on peut en développer encore je pense qu'on le fera.

Notre optique à terme serait de développer des variétés reproductibles comparables à des variétés hybrides, en terme performances, ce qui nous permettra de supprimer les hybrides de notre gamme à chaque fois qu'on le pourra. Donc tous les travaux qui peuvent être faits, qu'ils soient participatifs dans des réseaux d'agriculteurs, par des agriculteurs tout seul ou par des petites maisons semencières sont bons à prendre pour développer des variétés reproductibles mieux adaptées et plus performantes/résilientes.

Quel est le pourcentage de semences de fermes en potagères ?

Je n'en ai aucune idée. Je pense que c'est très marginal par rapport à ce qui se pratique en grandes cultures car produire des semences de blé ou produire du blé ce n'est pas très différent alors que produire des semences de chou-fleur ou produire du chou sont vraiment deux choses très différentes parfois avec des sites de production différents, des durées de culture différentes, etc. Donc je pense que la proportion en volume de semences fermières utilisées en potagères est assez faible.

Les variétés que vous développez sont-elles inscrites au catalogue par exemple dans la liste « variétés de conservation cultivées dans des régions spécifiques, menacées d'érosion génétique » ?

Dans notre catalogue, principalement, on a des variétés inscrites. On développe une activité de sélection depuis l'année dernière. Notre ambition c'est de se déclarer candidat pour assurer la maintenance de variétés menacées de disparition aussi souvent que possible.

Est-ce payant d'inscrire ces variétés menacées d'érosion génétique au catalogue ?

Ce n'est pas payant, il y a un dossier à monter pour avoir un peu de soutien mais le montant qui est octroyé est anecdotique par rapport aux coûts qui sont engendrés. Sachant qu'à chaque fois qu'on se déclare mainteneur il faut pouvoir faire la maintenance de manière régulière, faire de la multiplication dans des conditions relativement contrôlées régulièrement tous les deux ans afin de pouvoir avoir un stock de semences conformes à la description de la variété au cas où des confrères ou des maraichers feraient la demande pour avoir un petit échantillon de la variété.

Ça demande du temps et un peu de moyens donc on se limite à un dossier par an et aujourd'hui on doit avoir une poignée de variétés maintenues par AGROSEMENS.

Faites-vous les croisements des variétés F1 que vous commercialisez ?

Non des entreprises spécialisées s'occupent de cette partie. Nous, nous achetons la génération F1 prête à être commercialisée, on ne la produit pas. Mais nous avons une exigence quand on achète des semences. La première c'est qu'elle doit être une semence certifiée biologique et, pour les variétés hybrides F1, on se refuse à commercialiser des variétés issues de stérilité mâle cytoplasmique pour des espèces telles que les choux, les endives, etc. On demande une garantie à nos fournisseurs pour ces aspects-là.

Comment obtenez-vous les variétés de votre gamme si vous exercez l'activité de sélection uniquement depuis l'an dernier ?

Une bonne partie de notre gamme est constituée de variétés du domaine public donc on a tout à fait le droit de multiplier.

Pour les variétés qui ne sont pas du domaine public, on a soit des accords pour les multiplier nous-mêmes, soit on fonctionne sur la base d'achat comme avec les variétés hybrides F1 qu'on achèterait à nos confrères. Mais les variétés de population représentent aujourd'hui les trois quarts de notre gamme donc on n'a pas la volonté de développer du non reproductible, bien au contraire.

Les différents types de variétés notamment F1 ou population correspondaient souvent à des contextes et à des profils de fermes de producteurs différents. Est-ce qu'il y a des profils bien particuliers de maraichers ? Est-ce certains achètent systématiquement des variétés population ou bien d'autres qui prennent les deux ?

Il y a des espèces sur lesquelles il se fait très peu de population ou inversement. Il serait intéressant de faire une étude sociologique pour savoir quels sont nos clients et à quel point ils sont diversifiés. Ma présentation initiale était très caricaturale dans le sens où je présentais des micro fermes d'un côté et des fermes de centaines d'hectares de l'autre. J'ai également présenté les semenciers qui étaient spécialistes des variétés de populations et des semenciers spécialistes des variétés hybrides mais il y a tout un tas d'intermédiaires entre les deux.

Par rapport au changement climatique mais aussi au changement de mode de culture, est-ce qu'il y a des demandes de caractères qui sont recherchés tels que la précocité, la capacité à désherber de manière plus fréquente ou au contraire limitée ?

Ce que nos clients viennent chercher chez nous c'est un catalogue complet avec une gamme variétale qui leur permet de tout produire tout au long de l'année. Un producteur qui commercialise des légumes en AMAP et qui a besoin de vendre 10, 15 ou 50 paniers par semaine pendant 45 semaines de l'année,

il doit être capable de trouver chez nous tout ce qu'il lui faut. Et puis ponctuellement sur certaines espèces les maraîchers cherchent un produit original qu'ils n'ont pas forcément trouvé ailleurs. Ça peut être un brocoli violet ou des radis colorés.

Ce qui nous est demandé de plus en plus c'est de la diversification sur les couleurs, sur le goût, pour trouver des choses qu'on ne trouve pas ailleurs. Cela fait plusieurs années qu'on nous demande des légumes anciens ou légumes oubliés. Aujourd'hui, on nous demande aussi beaucoup de légumes asiatiques ou des légumes antillais.

J'ai entendu dire que pour les semences qui n'étaient pas reproductibles, les maraîchers n'ont pas le droit de récupérer les graines pour les ressemer l'année suivante, et pour celles reproductibles ils peuvent. Quelle est la réelle possibilité pour les maraîchers de reproduire eux-mêmes des graines qui sont issues de chez vous ?

C'est vrai que c'est complètement contre intuitif de vouloir développer une activité commerciale basée sur du matériel végétal reproductible. Mais produire des semences de qualité professionnelle est un métier. Certains maraîchers le font très bien mais être maraîcher et produire des légumes c'est une chose et produire des semences en est une autre. AGROSEMENS et d'autres maisons semencières vous garantissent une certaine qualité sanitaire des semences. Si vous le faites chez vous avec un œil averti et suffisamment bien formé pour identifier les pathogènes, ça ne me pose pas de souci. Par contre, il peut quand même y avoir un risque à multiplier et à diffuser sur tout le territoire des semences produites sans contrôle.

Dans notre catalogue ce qui est non reproductible est tout ce qui est identifié comme étant des variétés hybrides F1. Tout ce qui n'est pas F1 dans notre catalogue, ce sont des variétés population techniquement reproductibles. Dans cette gamme-là de variétés non hybrides F1 et reproductibles, il y a des variétés qui sont du domaine public, des variétés non inscrites, et il y a des variétés qui sont inscrites et qui sont sous certificat d'obtention végétale et qui ne sont pas libres de droit. Il y a une différence à faire entre ce qui est libre de droit et ce qui ne l'est pas et l'information n'est pas forcément très précise dans notre catalogue. Ce n'est pas parce qu'une variété est techniquement reproductible que vous avez le droit en tant que maraîchers de la multiplier, et que c'est intéressant de le faire.

Il y a de plus souvent une confusion entre reproductible et stérile, la partie administrative juridique et puis la partie génétique. Si on resème une F1, ça va donner une F2 qui sera différente génétiquement d'une F1. Il y aura une partie des individus qui ressemblent au parent femelle et mâle mais il y aura également des intermédiaires. Très souvent il y a d'ailleurs un rendement beaucoup plus faible

En ce qui concerne les échanges et ventes de semences entre producteurs ou particuliers avez-vous des exemples de problèmes sanitaires qui se sont produits ?

J'imagine qu'il y en a des dizaines dans la mesure où je ne connais pas un semencier qui n'a pas essuyé des litiges avec des clients sachant toutes les précautions qu'on prend pour trier et analyser nos semences. Disons que ça se passe à des échelles différentes. Entre producteurs ou entre producteurs et particuliers, un échange de semences c'est quelques graines. Nous c'est des centaines de grammes ou des kilos de graines donc le moindre souci sanitaire prend tout de suite des proportions très importantes. Donc il y a forcément des exemples qu'on pourrait donner mais moi je n'en ai pas spécialement en tête.